ations passent devant les métiers du merce. En troisième position, on trouve de la construction. Le secteur de la é et du travail social connaît la plus forte gression (+1%).

L'apprentissage en système dual (pra- e en entreprise et cours à l'Ecole profes-

Ruptures préoccupantes

Le nombre de ruptures de contrat d'apprentissage enregistré ces douze derniers mois est certes en baisse (–19, à 819). Mais il reste «préoccupant». Pour le SFP, c'est même là «un des défis majeurs» que doivent relever «Cela représente un important potentiel d'offres de places d'apprentissage auprès des 1247 entreprises autorisées à former mais qui actuellement ne forment pas», souligne le SFP. A noter que les moyennes et grandes entreprises forment environ deux fois moins d'apprentis que les micro et petites entreprises. I

Vuitel, coordinatrice du programme. Les dessins primés figureront sur divers documents tels que des publications, affiches, invitations.

Le programme «Poids corporel sain» vise à lutter contre le

Les 110 dessins reçus lors du concours sont exposés depuis mardi et jusqu'à aujourd'hui 16 h dans le hall du centre commercial Fribourg Sud, à Villars-sur-Glâne. Ils peuvent aussi être vus sur www.fr.ch/ssp. I

AND CONSEIL

e PBD rejoint le groupe PDC

LIPPE CASTELLA

Parti bourgeois-démocratique D) s'allie au Parti démocrate- tien au Grand Conseil fri- rgeois. Ses deux députés, le ois et président cantonal Tho- von Dach et le Singinois Li- Hayoz, ont choisi de rejoindre oupe PDC. Ils avaient jusqu'à pour se déterminer, le bureau visoire se réunissant pour ava- la formation des groupes ementaires.

«On se réjouit de travailler le PDC», commente Tho- von Dach. Un choix naturel, n lui, après l'apparentement clu pour l'élection au Conseil onal. «Ça a bien marché. On connaît bien maintenant», te-t-il. Réaction similaire PDC: «La création du upe PDC-PBD s'inscrit dans l du travail accompli ensem- cette année», déclare le chef roupe Jean-Pierre Siggen.

ncernant la décision de l'élu Parti vert'libéral (PVL) Ralph mid de rejoindre l'Alliance tre gauche (notre édition er), Jean-Pierre Siggen la nd avec philosophie: «Ce t pas une déception dans le sens où c'est un nouveau parti qui doit trouver sa ligne. Le PBD se situe clairement à droite, le PVL entre le centre gauche et le centre droit.»

Tout comme le PBD, le PVL avait pourtant conclu un apparentement avec le PDC pour l'élection au Conseil national. C'est d'ailleurs grâce à cette alliance que le PDC a pu sauver son deuxième siège à Berne. Jean-Pierre Siggen indique avoir mené des tractations avec le coprésident cantonal du PVL Daniel Wismer en vue de la formation d'un groupe commun au Grand Conseil. Si elles n'ont pas abouti, c'est parce que Ralph Schmid a fait un choix personnel de rejoindre l'Alliance centre gauche (ACG), précise-t-il.

Avec ces décisions, on a le visage du nouveau Grand Conseil. Comme lors de la précédente législature, cinq groupes politiques s'y côtoieront. Le groupe PDC-PBD sera le plus important avec 33 membres, suivi du groupe PS (29), du groupe UDC (21), du groupe PLR (17). Et enfin le groupe ACG comprend 10 députés: quatre chrétiens-sociaux, trois verts, un vert'libéral, un indépendant et un électeur libre.

Le bureau provisoire du Grand Conseil s'est aussi penché hier sur la question du nombre de députés par commission. Les commissions de justice, des naturalisations, des grâces et des pétitions seront toujours formées de sept membres, comme lors de la précédente législature. En revanche, le bureau provisoire a opté pour une Commission des finances et de gestion à 11 membres, contre 13 auparavant, annonce la secrétaire générale du parlement Mireille Hayoz. De même pour la Commission des affaires extérieures.

Le plénum devra encore avaliser ces choix lors de sa session de reconstitution des 22 et 23 décembre. La question est sensible, car elle touche au nombre de députés par groupe au sein de ces commissions. Dans une commission à 11 membres, le PDC et le PS auraient trois sièges, l'UDC et le PLR deux, l'ACG un. Avec une commission à treize membres, c'est au PDC et à l'UDC qu'échoiraient les deux sièges supplémentaires. I

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le canton de Fribourg a encore des efforts à faire en la matière

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Comparé à d'autres cantons, Fribourg est globalement en dessous de la moyenne en matière de développement durable. C'est la conclusion du quatrième monitoring proposé par l'Office fédéral du développement territorial (ARE), auquel le canton a participé pour la première fois cette année.

Etabli tous les deux ans depuis 2005, l'état des lieux se base sur 34 indicateurs, dans les trois dimensions du développement durable que sont l'environnement, l'économie et la société. En 2011, dix-neuf cantons se sont soumis volontairement à cette analyse.

Economie

Dans le domaine de l'économie, le canton figure là aussi «clairement en dessous de la moyenne», selon l'étude de l'ARE. Les éléments négatifs sont le «très haut» taux d'impôt et le «peu d'emplois dans les branches novatrices».

Le coût de la vie, mesuré à l'aune des loyers, est cependant plus bas qu'ailleurs.

Environnement

Dans le domaine de l'environnement, Fribourg se trouve «clairement en dessous de la moyenne». Ses points faibles se situent dans la teneur en nitrates des eaux souterraines, qui est «clairement trop élevée». Elevée aussi, la surface bâtie pour les constructions et les équipements. D'autre part, Fribourg produit plus de déchets ménagers et a un taux de collecte séparée moins bon que la moyenne.

Dans les points positifs, le monitoring relève le bas volume, par habitant, d'écoulement des eaux rejetées par les stations d'épuration, ce qui atteste d'une «bonne gestion du réseau d'assainissement». Le canton possède aussi une «bonne superficie d'espaces naturels de valeur».

Société

Dans le domaine de la société, Fribourg est dans la moyenne. Il fait un bon résultat dans la santé, «grâce à un moindre risque de décès avant 70 ans», ce qui peut s'expliquer par la jeunesse de sa population. Le canton se démarque aussi dans le domaine de la sécurité par un nombre de victimes de la route «plutôt bas». Par contre, le nombre de naturalisations d'étrangers et d'actions d'aide en matière de solidarité interrégionale est «plus bas que la moyenne».

En conclusion

Le relevé de l'ARE traduit les forces et les faiblesses des cantons et leur permet d'identifier les domaines dans lesquels s'améliorer. En 2005, seuls huit cantons avaient participé au premier monitoring, dont les indicateurs ont été affinés depuis. I